



2023-06-21

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI

Séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi à la salle du Conseil de la municipalité du Canton de Hatley situé au 4765, chemin de Capelton le 21 juin 2023 à 9h00.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : M. Patrick Clowery, Président de la Régie du Parc et délégué du Canton-de-Hatley, Mme Hélène Daneau, Mairesse de Hatley, Mme Marcella Davis Gerrish, Mairesse de North Hatley et Mme. Huguette Larose conseillère et représentante de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Formant quorum sous la Présidence de M. Patrick Clowery

DÉLÉGUÉS ABSENTS : M. Simon Roy, Maire d'Ayer's Cliff et vice-président de la Régie du Parc pour la Plage Massawippi.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Abelle L'Écuyer Legault coordonnatrice de la plage, directrice générale de Ayer's Cliff et M. Marc Marin, directeur général de Sainte-Catherine-de-Hatley.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Barrage North Hatley
- 4) Proposition d'une étude formulée par un groupe de citoyens de Hatley
- 5) Contribution au regroupement St-François
- 6) Sauveteurs plage Ayer's Cliff
- 7) Dossier du Wippi
- 8) Suivi des dossiers de l'assemblée du 31 mai 2023
- 9) Période de questions
- 10) Divers
- 11) Clôture de l'assemblée

23-06-21.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 9 h 00.

23-06-21.02

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Daneau ;

ET RÉSOLU QUE soit nommée Abelle L'Écuyer-Legault comme secrétaire d'assemblée pour la présente séance, en l'absence de M. Kimball Smith.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-21.03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marcella Davis Gerrish

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que modifié ci-après :

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Nomination d'une secrétaire d'assemblée
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal du 17 mai 2023
- 5) Période de questions
- 6) Barrage North Hatley
- 7) Contrat d'assurance du Wippi
- 8) Négociation avec Bleu Massawippi – Don du Wippi
- 9) Fin du contrat d'emploi du Directeur Général et secrétaire-trésorier
- 10) Contrat d'emploi - Poste de Directeur Général et secrétaire-trésorier
- 11) Clôture de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-21.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2023

Ce point est reporté à la prochaine séance régulière.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun visiteur n'est présent.

23-06-21.05

BARRAGE NORTH HATLEY

La déléguée Hélène Daneau dépose des documents soumis par des citoyens de sa municipalité concernant les barrages gonflables.

Les délégués sont conscients des enjeux complexes liés au niveau d'eau découlant de la gestion du barrage qui a divers impacts environnementaux, notamment au niveau de la fraie des poissons et de l'érosion des berges.

Les délégués souhaitent que soit recherché par la direction l'existence d'un programme d'aide financière pour la réalisation d'une étude visant à connaître les solutions possibles aux enjeux qui découlent de la gestion du barrage.

23-06-21.06

CONTRAT D'ASSURANCE DU WIPPI

CONSIDÉRANT que la Régie a pris la décision d'entreposer le Wippi pour la saison 2023 et qu'il ne sera pas mis à l'eau;

CONSIDÉRANT que la police d'assurance du Wippi arrive à échéance au courant du mois de juin 2023;

CONSIDÉRANT les coûts élevés liés à l'assurance à des fins commerciales du Wippi, lequel ne sera pas utilisé à cette fin pour la saison 2023;

CONSIDÉRANT la soumission numéro 226625 de PMA Assurances en date du 15 juin 2023 dont la prime s'élève à 825\$, taxes et honoraires inclus;

IL EST PROPOSÉ PAR Huguette Larose

ET RÉSOLU d'accepter la soumission numéro 226625 soumise par PMA Assurances et d'autoriser le paiement de la prime de 825\$, taxes et honoraires inclus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-21.07

NÉGOCIATION AVEC BLEU MASSAWIPPI – DON DU WIPPI

CONSIDÉRANT QUE le Wippi a été remis pour une deuxième année consécutive ;

CONSIDÉRANT l'unique offre reçue dans le cadre de l'appel de proposition lancé le 20 avril 2023 pour l'exploitation du Wippi;

CONSIDÉRANT QUE Bleu Massawippi a manifesté le besoin de remplacer leur ponton actuel utilisé dans le cadre de la lutte à la moule zébrée considérant son mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE Bleu Massawippi a manifesté son intérêt pour l'acquisition du ponton Wippi;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a investi près de 75 000\$ dans l'acquisition, la modification et l'entretien du ponton Wippi;

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Daneau

ET RÉSOLU d'entamer des négociations avec Bleu Massawippi afin de discuter des modalités d'entente possible pour un transfert de l'embarcation en support à la lutte à la moule zébrée menée par Bleu Massawippi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-21.08

FIN DU CONTRAT D'EMPLOI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE les deux (2) parties en sont venues à un commun accord pour la fin d'emploi;

IL EST PROPOSÉ PAR Huguette Larose

ET RÉSOLU d'entériner la fin d'emploi volontaire de M. Kimball Smith en date d'aujourd'hui, sans indemnité ni compensation, à l'exception des sommes dues pour les services rendus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-21.09

SIGNATURE D'UN CONTRAT D'EMPLOI – POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT la fin d'emploi de M. Kimball Smith;

CONSIDÉRANT QUE Mme Sonia Tremblay a été approchée et a manifesté son intérêt pour le poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Régie du Parc régional Massawippi;

IL EST PROPOSÉ PAR Marcella Davis Gerrish

ET RÉSOLU D'AUTORISER le président, M. Patrick Clowery, à signer une entente à intervenir avec Mme Sonia Tremblay pour le poste de directrice générale et greffière trésorière de la Régie du Parc régional Massawippi, selon les modalités discutées entre les délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-21.10

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Huguette Larose propose la clôture de la séance à 9h30

Patrick Clowery
Président

Kimball Smith
Secrétaire-trésorier

